

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 27/12/2024 - 12391 - 2014 B 00725 - 803 291 962 - ODYSSEE IMMOBILIER

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Page 4

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 107 ALLEE FRANCOIS MITTERRAND 76100 ROUEN		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 8 0 3 2 9 1 9 6 2 0 0 0 2 2		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31 12 2023			
		N-1 31 12 2022			
		Net 3			
		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB				
	Frais de développement * CX				
	Concessions, brevets et droits similaires AF	41 128	40 589	539	3 529
	Fonds commercial (1) AH				
	Autres immobilisations incorporelles AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
	Terrains AN				
	Constructions AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR				
	Autres immobilisations corporelles AT	158 640	64 750	93 890	102 609
Immobilisations en cours AV					
Avances et acomptes AX					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS					
Autres participations CU	79 099	14 202	64 897	82 865	
Créances rattachées à des participations BB					
Autres titres immobilisés BD					
Prêts BF					
Autres immobilisations financières* BH	3 883		3 883		
TOTAL (II) BJ		282 750	119 541	163 208	189 003
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL				
	En cours de production de biens BN				
	En cours de production de services BP				
	Produits intermédiaires et finis BR				
	Marchandises BT				
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV				1 835
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 035 429		1 035 429	679 871
	Autres créances (3) BZ	18 293 920	666 744	17 627 176	22 230 620
	Capital souscrit et appelé, non versé CB				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
DIVERS	Disponibilités CF	1 456 453		1 456 453	1 434 281
	Charges constatées d'avance (3)* CH	183 084		183 084	120 818
	TOTAL (III) CJ	20 968 886	666 744	20 302 142	24 467 426
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Comptes de régularisation	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	21 251 636	786 285	20 465 351	24 656 429
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(0)	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété* Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

Cajid Quadra

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :515.....000.....)	DA	515 000	515 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	51 500	51 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	1 519	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 566 504	3 370 610
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	76 717	1 197 413
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 211 241	5 134 523
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	292 600	35 595
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	292 600	35 595
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	839	947
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	14 508 736	19 064 985
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	145 118	257 376
	Dettes fiscales et sociales	DY	295 967	161 539
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	803	802
	Autres dettes	EA	10 047	661
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	14 961 510	19 486 310
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	20 465 351	24 656 429
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 961 510	19 486 310
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	64 820	FB		FC	155 489
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FG	1 809 454	FH		FI	2 342 582
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 874 274	FK		FL	2 498 070
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	8 667
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	12 866
	Autres produits (1) (11)					FQ	21
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 506 758
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	155 489
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	738 177
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 992
	Salaires et traitements*					FY	142 481
	Charges sociales (10)					FZ	49 880
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS	GA	23 416
			- dotations aux provisions			GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)					GE	296
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 115 731
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 391 027
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	366 997
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	130 828
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	3 494
	Total des produits financiers (V)					GP	497 825
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	28 707
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	386 625
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	1 742
	Total des charges financières (VI)					GU	417 074
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	80 750
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 471 777

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatix

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	6 870	599	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	6 870	599	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	35	110	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	6 870	599	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	6 905	709	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(35)	(110)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	113 749	274 254	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 911 834	3 005 181	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 835 117	1 807 768	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	76 717	1 197 413	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	931 702	314 387	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	12 866		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9						
			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N				
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Amendes et pénalités non déductibles									35				
Produits Cession Immos Financières										6 870			
Valeur Comptable Immos Financières cédées									6 870				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'analyse et la compréhension des comptes annuels nécessitent de prendre en considération les informations suivantes :

Au cours de l'exercice, notre société a pris les participations suivantes :

- Souscription de 0,10 % du capital de la SNC DEVILLE CARNOT pour un montant de 1 €
- Souscription de 0,10 % du capital de la SNC FAUBOURG SAINT ANTOINE pour un montant de 1 €
- Souscription de 0.10 % du capital de la SNC ROUEN MONT RIBOUDET pour un montant de 1 €

Les participations suivantes ont été cédées :

- Cession de 45.8 % du capital de la SAS PIERRE DE SEINE PARTICIPATIONS pour un montant de 6 870 €, la participation passant ainsi à 50.20 %.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel informatique	dégressif	3 ans
▪ Œuvre d'Art	Non amortissable	
▪ Matériel de transport	Linéaire	5 ans
▪ Mobilier	Linéaire	5 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont valorisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur vénale à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable

que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de prestations de services. Il est comptabilisé au fur à mesure de leur réalisation selon la méthode de l'avancement. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur des estimations fondées sur le suivi des travaux.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les dépréciations des titres de la SNC AT'OME BIHOREL, de la SNC AT'OME MONT SAINT AIGNAN, de la SCCV PIERRE DE SEINE DEVILLE LES, de la SNC AT'OME MSA ROUTE DE MAROMME, de la SCCV LUCILINE ILOT F, et de la SNC PLAINE DE LA RONCE (ex SNC LES BALCONS SAINT FILLEUL) sont maintenues à hauteur de 600 €, de 800 €, de 450 €, de 450 €, de 800 € et de 1 € respectivement.

Les titres de la SCCV HANGAR 107, de la SNC REFLETS LUCILINE 2, de la SNC PAR BELLEVUE et de la SNC ROUEN MONT RIBOUDET ont été dépréciés à hauteur de 9 990 €, de 600 €, de 600 € et de 1 € respectivement soit 11 101 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Liste des filiales et participations

Voir tableau en fin d'annexe

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	1 013 199
▪ Fournisseurs, avoirs à recevoir	23 381
▪ Intérêts à recevoir sur C/C	931 702
▪ Etat, produits à recevoir	1 118
▪ Autres produits à recevoir	
Total	1 969 400

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Débours sur prospection nouvelles opérations	170 542
▪ Assurances	286
▪ Maintenance diverses	11 955
▪ Téléphonie	250
▪ Divers	51
Total	183 084

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 51 500 parts de 10.00 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

€	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la clôture
▪ Situation nette négatives des filiales n'ayant plus de stock	35 595	5 845	28 264		13 177
▪ Situation nette négatives des filiales présentant un suivi budgétaire en déficit		279 423			279 423
Total	35 595	285 268	28 264		292 600

Note 9 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 10 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	80 034
▪ Clients, avoirs à établir	4 132
▪ Personnel, provision pour congés à payer	32 783
▪ Personnel, provision pour primes à payer	4 745
▪ Etat – charges à payer	620
▪ Intérêts courus sur C/C	504 564
▪ Intérêts bancaires à payer	839
▪ Autres charges à payer	184
Total	627 901

Note 11 Chiffre d'affaires

	€
▪ France	1 874 274
▪ Etranger	
Chiffre d'affaires	1 874 274

Note 12 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Dividendes et affectation des résultats 2022 réalisés par les filiales et participations	12 144	51 471
▪ Intérêts des comptes courants	504 564	931 702
▪ Provisions pour dépréciation des titres de participation	11 101	
▪ Provisions pour dépréciation des avances en compte courant	633 028	
▪ Provisions pour risques et charges à caractère financier	285 268	28 264
▪ Autres charges financières – mali de liquidation		
▪ Autres produits financiers – boni de liquidation		3 494
Total	1 446 105	1 014 931

Note 13 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Cessions d'immobilisations	6 870	6 870
▪ Amendes	35	
▪ Dotations / reprises de provisions pour risques et charges		
▪ Autres charges et produits exceptionnels		
Total	6 905	6 870

Note 14 Impôt sur les sociétés

La société SAS ODYSSEE IMMOBILIER est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société mère (SAS ITAQUE) depuis le 1^{er} janvier 2023.

Note 15 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 16 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	4
Employés	
Ouvriers	
Total	4

Note 17 Engagements pris au titre des indemnités de fin de carrière

L'engagement de la société en matière d'indemnité de fin de carrière est évalué à 676 € à la date de clôture. Cette dette actuarielle a été évaluée à partir des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié 65 ans
- Augmentation annuelle des salaires 2 %
- Taux de turnover 2 % faible
- Cotisations sociales cadres 45 %
- Cotisations sociales non cadres 35 %
- Taux d'actualisation 3.20 %
- Table de mortalité TG 05

Note 18 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèques		
▪ Nantissement sur fonds de commerce		
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Engagements de ne pas céder les parts sociales détenues dans les sociétés AT OME BOIS GUILLAUME, PIERRE DE SEINE MESNIL ESNARD sans accord préalable des établissements bancaires		
▪ Cautions		

Engagements financiers reçus

	Montant des garanties reçues
Autres engagements financiers reçus	
▪	

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ			D8			D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II			KD	41 128		KE			KF	
CORPORELLES	Terrains							KG					KH			KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP			KQ			KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS			KT			KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	2 042		KW			KX	2 790		
		Matériel de transport *					KY	57 000		KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	88 983		LC			LD	7 825		
		Emballages récupérables et divers *					LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours							LH			LI			LJ		
	Avances et acomptes							LK			LL			LM		
	TOTAL III							LN	148 025		LO			LP	10 615	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G				8M			8T		
		Autres participations					8U		85 966		8V			8W	3	
Autres titres immobilisés					1P				1R			1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T				1U			1V	3 883			
TOTAL IV					LQ		85 966		LR			LS	3 886			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G		275 119		0H			0J	14 500			
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles															
CORPORELLES	Terrains			IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui		IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS			MG			MH			MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT			MJ			MK			ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU			MM			MN	4 832		MO	4 832		
		Matériel de transport		IV			MP			MQ	57 000		MR	57 000		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS			MT	96 808		MU	96 808		
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV			MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes			NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III			IY			NG			NH	158 640		NI	158 640		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ			0U			M7			0W		
		Autres participations			10			0X	6 870		0Y	79 099		0Z	79 099	
Autres titres immobilisés			11			2B			2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières			12			2E			2F	3 883		2G	3 883			
TOTAL IV			13			NJ	6 870		NK	82 982		2H	82 982			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14			0K	6 870		0L	282 750		0M	282 750			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL CHRISTIAN BENARD

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	37 599	PF	2 990	PG		PH	40 589
TOTAL I		RK	37 599	RM	2 990	RN		RO	40 589
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	38	QE	272	QF		QG	310
	Matériel de transport	QH	16 308	QI	11 400	QJ		QK	27 708
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	29 070	QM	7 662	QN		QO	36 732
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	45 416	QV	19 334	QW		QX	64 750
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	83 015	QP	22 324	QQ		QR	105 339

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5			S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>Société ODYSSEE IMMOBILIER</u>										Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	35 595	5W	285 268	5X	28 263	5Y	292 600		
	TOTAL II	5Z	35 595	TV	285 268	TW	28 263	TX	292 600		
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
- corporelles			6E		6F		6G		6H		
- titres mis en équivalence			O2		O3		O4		O5		
- titres de participation			9U	3 101	9V	11 101	9W		9X	14 202	
- autres immobilisations financières(1)*			O6		O7		O8		O9		
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S			
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W			
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	33 716	6Y	633 028	6Z		7A	666 744		
TOTAL III		7B	36 817	TY	644 129	TZ		UA	680 946		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	72 413	UB	929 397	UC	28 263	UD	973 546		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF							
	- financières	UG		UH	28 264						
	- exceptionnelles	UJ		UK							
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.									10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.											
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

Société ODYSSEE IMMOBILIER

31/12/2023

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	3 883	UV	(0)	UW	3 883			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	1 035 429		1 035 429					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	9 554		9 554					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	24 467		24 467					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	1 118		1 118					
	Groupe et associés (2)				VC	17 675 032		17 675 032					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	583 749		583 749					
	Charges constatées d'avance				VS	183 084		183 084					
	TOTAUX				VT	19 516 315	VU	19 512 432	VV	3 883			
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	839		839						
	à plus de 1 an à l'origine			VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	145 118		145 118						
Personnel et comptes rattachés				8C	27 850		27 850						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	46 310		46 310						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	213 815		213 815						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	7 992		7 992						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	803		803						
Groupe et associés (2)				VI	14 508 736		14 508 736						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	10 047		10 047						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	14 961 510	VZ	14 961 510						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

ODYSSEE IMMOBILIER

**Société par actions simplifiée
au capital de 515 000 euros
Siège social : 107 Allée François Mitterrand
76100 ROUEN**

R.C.S. ROUEN 803 291 962

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 25 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

RESOLUTION PROPOSEE

L'associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 76 717,36 € comme suit :

- A la réserve spéciale d'œuvre d'art à concurrence de 4 800,00 €
- Au compte des Réserves facultatives, le solde, soit 71 917,36 €

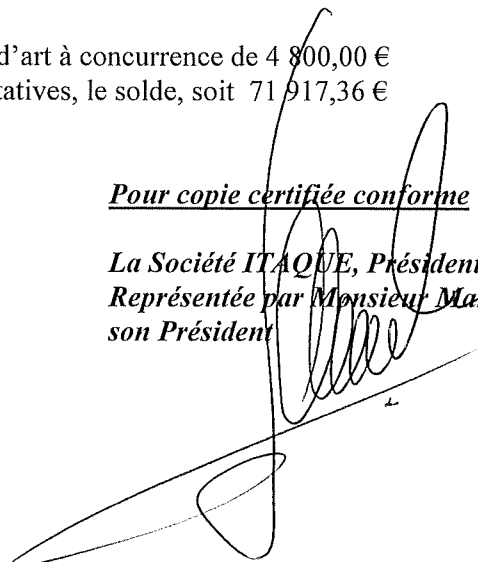
RESOLUTION ADOPTEE

L'associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 76 717,36 € comme suit :

- A la réserve spéciale d'œuvre d'art à concurrence de 4 800,00 €
- Au compte des Réserves facultatives, le solde, soit 71 917,36 €

Pour copie certifiée conforme

**La Société ITAQUE, Présidente,
Représentée par Monsieur Marc LAUBIES,
son Président**



ODYSSEE IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 515 000 Euros
107 Allée François Mitterrand
76100 ROUEN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

www

ODYSSEE IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 515 000 Euros
107 Allée François Mitterrand
76100 ROUEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'Associée unique de la société ODYSSEE IMMOBILIER,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ODYSSEE IMMOBILIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation et les créances rattachées à ces participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONT SAINT AIGNAN,
Le 20 juin 2024

Secno



Antoine LEVASSEUR
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 107 ALLEE FRANCOIS MITTERRAND 76100 ROUEN Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 8 0 3 2 9 1 9 6 2 0 0 0 2 2 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>13 11 2023</u>		N-1 <u>13 11 2022</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	40 589	539	3 529	
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	64 750	93 890	102 609	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	14 202	64 897	82 865	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 883	3 883		
	TOTAL (II)	BJ	BK	119 541	163 208	189 003	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			1 835	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 035 429	1 035 429	679 871	
	Autres créances (3)	BZ	CA	666 744	17 627 176	22 230 620	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 456 453	1 456 453	1 434 281	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	183 084	183 084	120 818	
	TOTAL (III)	CJ	CK	666 744	20 302 142	24 467 426	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Bearts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	CA	786 285	20 465 351	24 656 429	

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT-SAINT-AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an :

Classe de réserve de propriété :

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>Société ODYSSEE IMMOBILIER</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :51.5.....0.0.0.....)	DA	515 000	515 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	51 500	51 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	1 519	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 566 504	3 370 610
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	76 717	1 197 413
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	5 211 241
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	292 600	35 595
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)		DR	292 600
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	839	947
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	14 508 736	19 064 985
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	145 118	257 376
	Dettes fiscales et sociales	DY	295 967	161 539
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	803	802
	Autres dettes	EA	10 047	661
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	14 961 510	19 486 310
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	20 465 351	24 656 429
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	14 961 510	19 486 310	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

Page 6

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	64 820	FB		FC	64 820	155 489
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF		
		FG	1 809 454	FH		FI	1 809 454	2 342 582
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 874 274	FK		FL	1 874 274	2 498 070
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 500	8 667
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	12 866	
	Autres produits (1) (11)					FQ	395	21
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 890 034	2 506 758
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	37 070	155 489
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	690 093	738 177
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 301	5 992
	Salaires et traitements*					FY	359 707	142 481
	Charges sociales (10)					FZ	148 313	49 880
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			dont fonds de commerce	HS	GA	22 324	23 416
						GB		
						GC		
						GD		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GE		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GF		
	Autres charges (12)					GG	3 550	296
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GH	1 268 358	1 115 731
						GI	621 676	1 391 027
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations et courants	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GJ		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GK		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GL	983 173	366 997
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GM		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GN		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GO	28 264	130 828
	Différences positives de change					GP		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GQ	3 494	
	Total des produits financiers (V)					GR	1 014 930	497 825
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GS	929 397	28 707
	Intérêts et charges assimilées (6)					GT	516 708	386 625
	Différences négatives de change					GU		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GV		1 742
	Total des charges financières (VI)					GW	1 446 105	417 074
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								
							GX	(431 175)
							GY	80 750
							GZ	190 501
							HA	1 471 777

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOVOIS
Cédric Oudin

Désignation de l'entreprise :
Société ODYSSEE IMMOBILIER

☐ Néant
☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 870		599
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 870		599
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35		110
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 870		599
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 905		709
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(35)		(110)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	113 749		274 254
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 911 834		3 005 181
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 835 117		1 807 768
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	76 717		1 197 413
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	983 173		366 997
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	516 708		386 625
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	12 866		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	Dont cotisations obligatoires Madelin	A9			
	Dont cotisations Madelin	A7			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels			
Amendes et pénalités non déductibles				35	
Produits Cession Immos Financières					6 870
Valeur Comptable Immos Financières cédées				6 870	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
		SECNO			
		28 rue Alfred Kastler - CS 50278			
		76187 MONT SAINT AIGNAN CEDEX			
		Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55			

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'analyse et la compréhension des comptes annuels nécessitent de prendre en considération les informations suivantes :

Au cours de l'exercice, notre société a pris les participations suivantes :

- Souscription de 0,10 % du capital de la SNC DEVILLE CARNOT pour un montant de 1 €
- Souscription de 0,10 % du capital de la SNC FAUBOURG SAINT ANTOINE pour un montant de 1 €
- Souscription de 0.10 % du capital de la SNC ROUEN MONT RIBOUDET pour un montant de 1 €

Les participations suivantes ont été cédées :

- Cession de 45.8 % du capital de la SAS PIERRE DE SEINE PARTICIPATIONS pour un montant de 6 870 €, la participation passant ainsi à 50.20 %.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel informatique	dégressif	3 ans
▪ Œuvre d'Art	Non amortissable	
▪ Matériel de transport	Linéaire	5 ans
▪ Mobilier	Linéaire	5 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont valorisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur vénale à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de prestations de services. Il est comptabilisé au fur à mesure de leur réalisation selon la méthode de l'avancement. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur des estimations fondées sur le suivi des travaux.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les dépréciations des titres de la SNC AT'OME BIHOREL, de la SNC AT'OME MONT SAINT AIGNAN, de la SCCV PIERRE DE SEINE DEVILLE LES, de la SNC AT'OME MSA ROUTE DE MAROMME, de la SCCV LUCILINE ILOT F, et de la SNC PLAINE DE LA RONCE (ex SNC LES BALCONS SAINT FILLEUL) sont maintenues à hauteur de 600 €, de 800 €, de 450 €, de 450 €, de 800 € et de 1 € respectivement.

Les titres de la SCCV HANGAR 107, de la SNC REFLETS LUCILINE 2, de la SNC PAR BELLEVUE et de la SNC ROUEN MONT RIBOUDET ont été dépréciés à hauteur de 9 900 €, de 600 €, de 600 € et de 1 € respectivement soit 11 101 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Liste des filiales et participations

Voir tableau en fin d'annexe

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
78137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	1 013 199
▪ Fournisseurs, avoirs à recevoir	23 381
▪ Intérêts à recevoir sur C/C	931 702
▪ Etat, produits à recevoir	1 118
▪ Autres produits à recevoir	
Total	1 969 400

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Débours sur prospection nouvelles opérations	170 542
▪ Assurances	286
▪ Maintenance diverses	11 955
▪ Téléphonie	250
▪ Divers	51
Total	183 084

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 51 500 parts de 10.00 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

€	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la clôture
▪ Situation nette négatives des filiales n'ayant plus de stock	35 595	5 845	28 264		13 177
▪ Situation nette négatives des filiales présentant un suivi budgétaire en déficit		279 423			279 423
Total	35 595	285 268	28 264		292 600

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Note 9 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 10 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	80 034
▪ Clients, avoirs à établir	4 132
▪ Personnel, provision pour congés à payer	32 783
▪ Personnel, provision pour primes à payer	4 745
▪ Etat – charges à payer	620
▪ Intérêts courus sur C/C	504 564
▪ Intérêts bancaires à payer	839
▪ Autres charges à payer	184
Total	627 901

Note 11 Chiffre d'affaires

	€
▪ France	1 874 274
▪ Etranger	
Chiffre d'affaires	1 874 274

Note 12 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Dividendes et affectation des résultats 2022 réalisés par les filiales et participations	12 144	51 471
▪ Intérêts des comptes courants	504 564	931 702
▪ Provisions pour dépréciation des titres de participation	11 101	
▪ Provisions pour dépréciation des avances en compte courant	633 028	
▪ Provisions pour risques et charges à caractère financier	285 268	28 264
▪ Autres charges financières – mali de liquidation		
▪ Autres produits financiers – boni de liquidation		3 494
Total	1 446 105	1 014 931

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Note 13 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Cessions d'immobilisations	6 870	6 870
▪ Amendes	35	
▪ Dotations / reprises de provisions pour risques et charges		
▪ Autres charges et produits exceptionnels		
Total	6 905	6 870

Note 14 Impôt sur les sociétés

La société SAS ODYSSEE IMMOBILIER est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société mère (SAS ITAQUE) depuis le 1^{er} janvier 2023.

Note 15 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 16 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	4
Employés	
Ouvriers	
Total	4

Note 17 Engagements pris au titre des indemnités de fin de carrière

L'engagement de la société en matière d'indemnité de fin de carrière est évalué à 676 € à la date de clôture. Cette dette actuarielle a été évaluée à partir des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié 65 ans
- Augmentation annuelle des salaires 2 %
- Taux de turnover 2 % faible
- Cotisations sociales cadres 45 %
- Cotisations sociales non cadres 35 %
- Taux d'actualisation 3.20 %
- Table de mortalité TG 05

SECNO

28, rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Note 18 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèques		
▪ Nantissement de compte bancaire rémunéré	215 000	
▪ Nantissement sur fonds de commerce		
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Engagements de ne pas céder les parts sociales détenues dans les sociétés AT OME BOIS GUILLAUME, PIERRE DE SEINE MESNIL ESNARD sans accord préalable des établissements bancaires		
▪ Sursis à paiement d'impôts – Taxe d'Aménagement et Archéologie sur Opération Fécamp en attente de la création de l'entité	433 438	
▪ Cautions		

Engagements financiers reçus

	Montant des garanties reçues
Autres engagements financiers reçus	
▪	

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Filiales détenues à + de 50 %																
SNC CHASSE INDUSTRIELLE	SNC ENTREPRISE INDUSTRIELLE	SNC PLAINES DELA ROCHE Ex SNC Bricard Saint Gilles	SOCIETE MINIERE DE CONFANCE	SNC MINIERE DE SEINE SARTILLLE	SNC LES PORTES DU CHAMPRE 2	SNC VILLA DAGENT	SNC LOUVIERS	SNC LOUVIERS HQ	SNC DEVELLE COUDOT	SNC FAUDOUX SAINT ANTOINE	SNC ROUAIN MONT REBOUST	SAS PIERRE DE SEINE	SNC MUSTEL	SNC CORREFOUR DE LENOIR	SNC BERNAY LE MAGNIERE	SNC LES MAISON DU VIEUX
1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	350 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
652 720 €	0 €	-48 464 €	43 489 €	-52 970 €	-38 813 €	-23 354 €	-46 095 €	-19 824 €	-800 €	-24 727 €	-23 393 €	2 115 470 €	-239 €	-400 €	0 €	0 €
0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%
50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%
50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%
1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	50 100 €	0 €	0 €	0 €	0 €
1 €	0 €	0 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	0 €	0 €	0 €	50 100 €	0 €	0 €	0 €	0 €
600 €	1 798 €	1 352 €	8 537 €	870 €	2 849 €	829 €	68 508 €	18 074 €	(3)	110 €	(2)	1 860 948 €	0 €	0 €	0 €	0 €
3 604 411 €	0 €	0 €	22 005 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	(3)	0 €	0 €	3 113 691 €	0 €	0 €	0 €	0 €
437 572 €	0 €	0 €	-1 177 €	-5 897 €	-13 504 €	-12 684 €	-46 095 €	-19 824 €	-600 €	-24 727 €	-23 393 €	394 203 €	-239 €	-400 €	0 €	0 €
		780 €														
Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	(1)	(1)	(1)	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	(1)	(1)	(1)
(1)	(3)	(2)							(3)							
(2) Dépréciation des titres																

(1) Société nouvelle : premier exercice non
abonné
(2) Dépréciation
(3) Capital non
libéré

Capital

Capitaux propres autres que le capital

Quotepart du capital dévolu directement

Quotepart du capital dévolu indirectement

Quotepart du capital dévolu cumulée

Valeur comptable des titres détenus :

Valeur brute :

Valeur nette :

Prête et avances consenties par la société mère

Montant des cessions et avais donnés par la
société mère

Chiffre d'affaires HT du dernier exercice

Résultat du dernier exercice

Dividendes encaissés par la société mère dans
l'exercice

Observations

(1) Société nouvelle : premier exercice non
abonné

SECNO
28 rue Alfrad Kastler - CS 50278
78137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Filiales détenues de 10 à 50 %												
SNC VERNON PAPIETERIE	SNC PIERRE DE SAINT-MARTIN DU VIEUX	SNC ANTOINETTE ROUTE DE MANDONVILLE	SNC LE RUEUR	SNC VERMOREL	SNC LA CLERVAIS	SNC LE CLER DU MAREL	SNC L'ARCHE	SNC L'ARCHEUTIN	SNC SECURITY PARK	SNC V&B	SAS VALCITY	SAS MOORE DE VERNON PRESSE
1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 000 €	1 000 €
-1 €	47 923 €	-24 526 €	-29 907 €	-640 €	-54 346 €	-15 139 €	-250 €	-48 396 €	0 €	0 €	954 983 €	1 107 896 €
50,00%	7,00%	45,00%	26,09%	0,10%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,60%	25,65%
50,00%	45,24%	45,00%	26,09%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,60%	25,65%
500 €	70 €	450 €	0 €	1 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
500 €	70 €	0 €	0 €	1 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
125 727 €	156 €	329 050 €	0 €	1 686 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
0 €	0 €	18 920 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	613 677 €	12 147 794 €
0 €	-10 270 €	-20 576 €	-29 907 €	-640 €	-54 346 €	-15 139 €	-250 €	-48 396 €	0 €	0 €	305 090 €	1 155 743 €
45 500 €	45 500 €											-2 655 €
Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	(1)	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023	(1)	(1)	Bilan 31/12/2023	Bilan 31/12/2023

Capital

Capital propre autres que le capital

Quotepart du capital détenu directement

Quotepart du capital détenu indirectement

Quotepart du capital détenu cumulée

Valeur comptable des titres détenus :

Valeur Brute :

Valeur Nette :

Prêts et avances consentis par la société mère

Montant des cautions et avoirs données par la société mère

Chiffre d'affaires HT du dernier exercice

Résultat du dernier exercice

Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice

Observations

(1) Société nouvelle : premier exercice non clos

(2) Dénégation des titres

(3) Capital non libéré

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER															Page 8	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				Néant			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	41 128	D8	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			D9	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II				KE	KF					
CORPORELLES	Terrains						KG		KH				KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	2 042	KW		KX	2 790					
		Matériel de transport *				KY	57 000	KZ		LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	88 983	LC		LD	7 825					
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG						
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ					
	Avances et acomptes						LK		LL		LM					
	TOTAL III						LN	148 025	LO		LP	10 615				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T				
		Autres participations						8U	85 966	8V		8W	3			
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS						
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV	3 883					
TOTAL IV						LQ	85 966	LR		LS	3 886					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	275 119	OH		OJ	14 500					

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
	TOTAL I	IN	à poste 1	CO	à poste 2	D0	à la fin de l'exercice	D7	à la fin de l'exercice	
CORPORELLES	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	41 128	IX	41 128	
	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MIK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM		MN	4 832	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	57 000	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	96 808	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	158 640	NI	158 640	
	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		OW		
Autres participations			IO		OX	6 870	OY	79 099		
Autres titres immobilisés			II		OB		OC			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		OE	3 883	OG	3 883		
TOTAL IV			IB		NI	6 870	NK	82 982		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			IF		OK	6 870	OL	282 750		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles	PE	37 599	PF	2 990	PG		PH	40 589	
TOTAL I	RK	37 599	RM	2 990	RN		RO	40 589	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	272	QF		QG	310	
	Matériel de transport	QH	QI	11 400	QJ		QK	27 708	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	7 662	QN		QO	36 732	
	Emballages récupérables et divers	QP	QR		QS		QT		
TOTAL II	QU	45 416	QV	19 334	QW		QX	64 750	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	QN	83 015	QP	22 324	QQ		QR	105 339	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. générales, agencements et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques, mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récupérables divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Primes d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général amortissements	NP + NQ + NR						
TOTAL GÉNÉRAL							

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

SEGNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 78 76 - Fax 02 35 59 11 56

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL CHRISTIAN BENARD

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIERNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	3 883	UV	(0)	UW	3 883			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	1 035 429		1 035 429					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation entièrement constituée *)			UO								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	9 554		9 554					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	24 467		24 467					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	1 118		1 118					
	Groupe et associés (2)			VC	17 675 032		17 675 032					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	583 749		583 749					
	Charges constatées d'avance			VS	183 084		183 084					
	TOTAUX			VT	19 516 315	VU	19 512 432	VV	3 883			
	RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	839		839						
	à plus de 1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	145 118		145 118						
Personnel et comptes rattachés			8C	27 850		27 850						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	46 310		46 310						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	213 815		213 815						
		Obligations cautionnées	VX									
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 992		7 992						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	803		803						
Groupe et associés (2)			VI	14 508 736		14 508 736						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	10 047		10 047						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	14 961 510	VZ	14 961 510						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél: 02 35 59 78 76 - Fax 02 35 59 11 55